

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MAI 2018**

Délibération
n° 2018.05.143

**Affectation Compte
Administratif 2017 :
budget annexe eau
potable**

LE VINGT QUATRE MAI DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 mai 2018**

Secrétaire de séance : Gilbert CAMPO

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, José BOUTTEMY, Gilbert CAMPO, Daniëlle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Philippe LAVAUD, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Mireille BROSSIER, Daniëlle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Patrick BOURGOIN à Philippe VERGNAUD, Michel BUISSON à Eric SAVIN, Bernard CONTAMINE à Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE à Bernard DEVAUTOUR, Gérard ROY à Sabrina AFGOUN

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Daniëlle MERIGLIER, Michel GERMANEAU par Mireille BROSSIER

Excusé(s) :

Catherine BREARD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MAI 2018**DELIBERATION
N° 2018.05.143**

FINANCES

Rapporteur : Monsieur DOLIMONT

AFFECTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Par délibération n° 2017.12.570 du 14 décembre 2017, le conseil communautaire de GrandAngoulême a décidé d'approuver la généralisation de l'exercice de la compétence optionnelle Eau au 1er janvier 2018.

Le Préfet de la Charente a en conséquence acté la dissolution du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Boème au 1er janvier 2018. L'arrêté préfectoral du 4 janvier 2018 prévoit aussi que les résultats budgétaires, les restes à recouvrer, à réaliser et à payer sont transférés à la communauté d'agglomération de GrandAngoulême.

Par délibération n° 2018.03.031 du 15 mars 2018, le conseil communautaire a approuvé la reprise anticipée des résultats de 2017 de Grand Angoulême au budget primitif de 2018.

Vu la concordance des comptes de gestion et des comptes administratifs de Grand Angoulême et du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Boème pour l'exercice 2017 et ainsi que le prévoit le code général des collectivités territoriales (CGCT) et l'instruction budgétaire M49, l'excédent d'exploitation de 2017 doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, le reliquat est affecté librement soit en section d'investissement au titre d'une dotation complémentaire soit en section de fonctionnement.

Il convient de procéder à l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017.

Les tableaux ci-dessous vous présentent les résultats par section :

Budget annexe Eau potable

SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2017 Grand Angoulême	CA 2017 SIAEP BOEME	CUMUL CA 2017
Résultat d'investissement de l'exercice	- 119 521,16 €	- 15 842,04 €	- 135 363,20 €
Résultat antérieur reporté d'investissement	1 138 893,60 €	382 501,85 €	1 521 395,45 €
Résultat de clôture d'investissement	1 019 372,44 €	366 659,81 €	1 386 032,25 €
Solde des dépenses et recettes reportées	- 641 295,47 €	- 268 283,21 €	- 909 578,68 €
Résultat définitif de la section d'investissement ou besoin de financement (si négatif)	378 076,97 €	98 376,60 €	476 453,57 €

SECTION D'EXPLOITATION	CA 2017	CA 2017	CA 2017
Résultat d'exploitation de l'exercice	142 528,40 €	31 431,54 €	173 959,94 €
Résultat antérieur reporté d'exploitation	2 224 953,76 €	263 482,43 €	2 488 436,19 €
Résultat de clôture d'exploitation	2 367 482,16 €	294 913,97 €	2 662 396,13 €

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 15 mai 2018,

Je vous propose d'en débattre et :

DE CONSERVER en section d'exploitation la somme de **2 662 396,13 €**.

Le montant de **2 367 482,16 €** a été repris en recette d'exploitation au budget primitif 2018 à l'**article 002** : Résultat d'exploitation reporté.

Le montant de **294 913,97 €** sera repris en recette d'exploitation lors de la prochaine décision modificative à l'**article 002** : Résultat d'exploitation reporté.

DE REPORTER en section d'investissement la somme de **1 386 032,25 €**

Le montant de **1 019 372,44 €** a été repris en recette d'investissement au budget primitif 2018 à l'**article 001** : Résultat d'investissement reporté.

Le montant de **366 659,81 €** sera repris en recette d'investissement lors de la prochaine décision modificative à l'**article 001** : Résultat d'investissement reporté.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 06 juin 2018	<u>Affiché le :</u> 06 juin 2018